

# REXEL

Pour renforcer les relations de confiance établies entre Rexel et ses partenaires, une Charte Fournisseur Responsable a été produite en 2020. Cette dernière formalise les engagements que Rexel attend de ses fournisseurs, prestataires et sous-traitants en matière d'éthique, de respect des droits humains, de protection des droits des salariés, de respect de l'environnement et de conformité aux lois et règlements en vigueur. Elle rappelle également les engagements de Rexel envers eux. Cette charte a été déployée en 2021 auprès des fournisseurs et des collaborateurs concernés.